

# Syndicat des guides



## Conseil d'administration du 30 janvier 2018

**Présents :** Didier Lavadoux, Stéphane Guéno, Sylvère Gardie, Jean-Marie Portier, Patrick Desgué.

**Pouvoir :** Virginie Morel donne pouvoir à Sylvère Gardie.

**Absents :** Olivier Ribeyrolles, Caroline Loury, Daniel Quérel, Bertrand Vaintan, Alexandre Moores, Nicolas Hatteville

**Invité :** Yves Bouchet

### -Compte-rendu-

- **Compte rendu du dernier CA et point sur le nombre d'adhérent**  
Pas mis à l'ordre du jour, le trésorier n'est pas présent, et le compte rendu du dernier CA pas encore rédigé.
- **Compte rendu de la rencontre avec Mr David Nicolas, président de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et réflexion sur la gestion des sites de départs des traversées**  
Etaient présents à cette entrevue : Mr David NICOLAS, Mr Olivier BIERGEON, Mr Didier LAVADOUX et Mr Stéphane GUENO. L'objet de cette rencontre était la gestion des parkings du Bec d'Andaine et d'une manière générale des points de départ des traversées.  
Compte rendu de D. Lavadoux :
  - L'information manque de cohésion selon l'interlocuteur tantôt une barrière tantôt une taxe, le président David NICOLAS pour l'instant n'impose rien mais nous demande des solutions pour la gestion financière des sites de départs et particulièrement le bec.
  - C'est à la "pressante demande" du syndicat compte tenu des délais trop courts que la taxe ne sera pas mise en place pour cette saison (déjà en 2016 pour 2017).
  - Il faut impérativement trouver des solutions pour 2019 car cela fait deux fois que le syndicat intervient pour faire reculer la barrière et une taxe imposées par la com com .
  - Concernant la taxe, elle est inapplicable pour les autoentrepreneurs car elle sera intégrée au chiffre d'affaire contrairement à ce qui nous a été dit (Information vérifiée par Stéphane Guéno auprès des services des impôts). Cette taxe n'apportera pas de solution au problème du nettoyage des toilettes.
  - Le syndicat continue à proposer la solution de « Mr ou Mme pipi » qui pourrait nettoyer les toilettes mais aussi pourquoi-pas diffuser de l'information touristique.

La réunion du 15 février a pour objet de trouver une réponse qui satisfasse l'ensemble des guides afin que nous parlions tous dans le même sens. Une piste semble se présenter, elle consisterait à dire que ni la taxe, ni la mise en place d'une barrière ne sont des solutions satisfaisantes. La taxe est inapplicable en raison des problèmes liés au statut d'autoentrepreneur. La mise en place d'une barrière serait illégale, en effet les places de parking doivent être matérialisées, ce qui est impossible sur la partie enherbée.

➤ **Compte rendu de la rencontre avec les guides de baie de Somme**

La rencontre s'est déroulée le 17 janvier après-midi (réunion d'échange sur nos clientèles, nos pratiques, les aspects réglementaires de nos activités, nos difficultés...) et le 18 janvier par une sortie dans la baie. Les échanges furent conviviaux, intéressants et riches. Une prochaine rencontre sera très certainement organisée en Baie de Somme à l'automne 2018 ou début d'année 2019.

➤ **Renouvellement du site internet**

Le nom de domaine et l'hébergement du site internet arrivent à échéance, Stéphane Guéno demande si l'on décide de prolonger « l'abonnement » bien que celui-ci n'ai pas beaucoup de visites.

Après discussion, il est décidé qu'une page « Agenda » du site sera dédiée à l'organisation de covoiturage pour les guides, les « abonnements » seront donc reconduits pour 2019.

➤ **Poste de Patrick en tant que secrétaire remplacement du vice-président ?**

Suite à la démission de Cédric Everwyn du poste de secrétaire, celui-ci a été remplacé par le vice-président Patrick Desgué. Afin de se mettre en conformité avec les statuts, il faut retrouver un nouveau vice-président. Cette question sera abordée lors de la prochaine assemblée générale.

➤ **Calendrier des conseils d'administration**

Modifier les dates du 29 mai et du 28 août. Déplacer le CA du 6 décembre en novembre.

➤ **Validation de la date de l'assemblée générale**

La date choisie est le 23 mars 2019

➤ **Questions diverses.**

- Suite aux tempêtes de cet hiver, le seuil de partage qui sépare le Couesnon en 2 bras a été détérioré. Une brèche s'est créée, elle empêche aujourd'hui les lâchers d'eau côté Est. De ce fait, le bras Est du Couesnon se comble progressivement. Après réparation de la brèche, qui aura lieu dans les prochaines semaines, des lâchers importants sont prévus en mars avril dans le bras Est, même en journée.
- Pédiluves au Mont : Tout le monde semble d'accord, mais le maire du Mont bloque le projet.
- Lors de cette réunion l'éventualité de la suppression du poteau incendie (utilisable pour le lavage des pieds des grands groupes) dans la cours des fanils a été évoquée. Après renseignements auprès des services concernés, il semble que cela ne soit pas ou plus d'actualité. A surveiller.